conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Code du produit : L0MC0885

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nature chimique : Liquide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Lechler SpA

Via Cecilio 17 22100 Como

Téléphone : +39031586111
Téléfax : +39031586206
Adresse e-mail Personne : safety@lechler.eu

responsable/émettrice

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel. +39-031-586301 Fax +39-031-586299

Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau.

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable R11: Facilement inflammable.

Nocif R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la

peau.

Irritant R36: Irritant pour les yeux.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :





Facilement inflammable

Noci

Phrase(s) R : R11 Facilement inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la

peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau.

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Phrase(s) S	: S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
	S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
	S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
	S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Date de révision 12.01.2012

Date d'impression 23.03.2012

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• 108-94-1 cyclohexanone

• 1330-20-7 xylène

2.3 Autres dangers

Version 1.2

Aucun à notre connaissance.

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni. L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
xylène	1330-20-7 215-535-7 01- 2119488216- 32	R10 Xn; R20/21 Xi; R38	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315	>= 15 - < 20
cyclohexanone	108-94-1 203-631-1 01- 2119453616- 35	R10 Xn; R20	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332	>= 30 - < 50
acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4 01- 2119475103- 46	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 20 - < 30
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 01-	R10 R66 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 12,5 - < 15

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

	2119485493- 29			
acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 01- 2119475791- 29	R10	Flam. Liq. 3; H226	>= 15 - < 20

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il

faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou

d'arrêt respiratoire.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un

produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Prévoir des douces sur le lieu de travail

En cas de contact avec les

yeux

: Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux

pendant 10 mn à l'eau courante propre.

Demander conseil à un médecin.

Prévoir des lave-yeux sur le lieu de travail

Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un

médecin.

Ne PAS faire vomir. Garder tranquille.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le

concours du médecin du travail responsable.

Demander conseil à un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012 Version 1.2

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Le produit contenant des composants organiques

combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager

(voir chapitre 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

problèmes de santé

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se

trouvant à proximité de la source d'incendie.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles

> peuvent se répandre sur le sol. Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent.

Ventiler la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les

égouts ou les cours d'eau.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants.

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement

étiquetés.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Endiguer.

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un

déchet spécial.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition

professionnelle (voir chapitre 8).

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec

extraction d'air appropriée.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Bien mélanger avant l'emploi

Après l'emploi, stocker dans un conditionnement bien fermé

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Lors de transvasements, prendre des précautions concernant

la mise à terre et utiliser des tuyaux conductibles.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus

de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Défense de fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles

peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 35°C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de lumière de soleil directe.

Stocker en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Précautions pour le stockage : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

en commun alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Ces informations ne sont pas disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Xilene (Miscela di Isomeri)	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Ider	ntifie la possi	bilité d'absorption sign	ificative à travers la pea	uIndicatif
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Ider	ntifie la possi	bilité d'absorption sign	ificative à travers la pea	uIndicatif
Cicloesanone	108-94-1	TWA	10 ppm 40,8 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peaulndicatif				
		STEL	20 ppm 81,6 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Ider	ntifie la possi	bilité d'absorption sign	ificative à travers la pea	ulndicatif
Acetato di Etile	141-78-6		400 ppm 1.400 mg/m3		
Acetato di Butile	123-86-4		150 ppm 713 mg/m3		
			200 ppm 950 mg/m3		
2-Metossi-1- Metiletilacetat	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Ider	ntifie la possi	bilité d'absorption sign	ificative à travers la pea	ulndicatif
		STEL	100 ppm 550 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	: peau: Ider	ntifie la possi	bilité d'absorption sign	ificative à travers la pea	uIndicatif

DNEL

acétate de n-butyle : Utilisation finale: Utilisation professionnelle

Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Effets locaux

Durée d'exposition: 8 h

Valeur: 7 ppm

Utilisation finale: Utilisation professionnelle

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Effets locaux

Valeur: 48 mg/m3

PNEC

acétate de n-butyle : Eau

Valeur: 0,18 mg/l

Sol

Valeur: 0,093 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les

valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Se laver les mains avant de commencer à travailler et les couvrir

d'une crème protectrice

Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent

être portées.

Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas

d'incendie.

Le personnel doit endossé vêtements de protection

Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Point d'éclair : 0 - < 21 °C

Pression de vapeur : 1 hPa

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

à 50 °C

Densité : 0,9253 g/cm3

Temps d'écoulement : 14 s

3 mm

Méthode: ASTM D 1200 '82

9.2 Autres informations

Teneur en solides : 4,55 %

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: 95,45 %

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Nos produits sont réalisés conformément aux conseils de

sécurité afin d'éviter toute décomposition et dégradation dans

les condition

Considéré le type de produit, il serait mieux de le garder dans son conditionnement original évitant ainsi de le transférer.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement

alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions

exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone (CO),

oxydes d'azote (NOx), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par inhalation : L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des

limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour

la santé., Comme p.e.: irritation des membranes muqueuses,

irritation du système respiratoire, effets adverses sur les reins, le foie

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, étourdissements et dans les cas extrêmes, perte de conscience., L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air peut irriter le système respiratoire.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau., Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des

irritations et entraîner des dommages réversibles.

Autres informations : Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Composants:

xylène:

Toxicité aiguë par voie cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg, Conversion en valeurs

ponctuelles estimées de toxicité aiguë

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

Remarques:

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui

même.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Remarques:

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Remarques:

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Remarques:

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT)., Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012 Date d'impression 23.03.2012

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique

supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire

conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR

Numéro ONU : 1950 Classe(s) de danger pour le : 2

transport

Code de classification : F
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Numéro ONU : 1950

Description des marchandises

Classe : 2.1 Etiquettes : 2.1 No EMS Numéro 1 : F-D No EMS Numéro 2 : S-U

Polluant marin : non

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification de risque selon : Al

le VbF

Classe de contamination de

l'eau (Allemagne)

: pollue l'eau

Autres réglementations : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité

ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de

publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des

opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

MACROFAN UHS FADE-OUT BLENDER

Version 1.2 Date de révision 12.01.2012

Date d'impression 23.03.2012

être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la
	peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.